

## Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 03 décembre 2018

**Présents :** MM. BACCI Jean, RIBOULET Gilbert, CAILLEUX Marc, GENIO Giovanni, Mme GENIO Ghislaine, M. DELIGNY Franck.

**Absents :** Mmes MAROTZKI Marie-Hélène (pouvoir à M CAILLEUX Marc), GHESQUIER Corinne (pouvoir à M BACCI Jean), GUTTIN Arlette, SANTACREU Anne-Marie, M. HERRIOU Jean-Pierre (pouvoir à M DELIGNY Franck).

**Secrétaire de séance :** Mme GENIO Ghislaine

Quorum atteint.

### **DELIBERATIONS**

#### **1\* Election du 3<sup>ème</sup> adjoint**

Le Conseil Municipal a désigné 2 assesseurs MM. CAILLEUX Marc et DELIGNY Franck

Mme GENIO Ghislaine se porte candidate.

Il est procédé au vote, au scrutin secret.

Mme GENIO Ghislaine est élue à la majorité (8 voix pour, 1 bulletin nul) au poste de 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire.

#### **2\* INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Mr GENIO Jean, Conseiller Municipal délégué, demande la parole pour signaler qu'il renonce à son indemnité, ne désirant pas cumuler 2 indemnités dans le ménage.

Acte est pris en ce sens.

M. BACCI redéfinit les délégations de chaque adjoint :

- M. RIBOULET Gilbert, 1<sup>er</sup> adjoint est nommé délégué à l'administration générale et aux finances communales à l'effet de signer les documents suivants : titres de recettes, mandats de paiement, bordereaux et tous les courriers qui y sont relatifs.

Par cette délégation, M. RIBOULET, Adjoint au maire pourra d'autre part, légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous documents administratifs relatifs au service communal chargé des finances, de la comptabilité ainsi que de l'administration générale.

La signature par M. RIBOULET Gilbert des différents documents et actes cités ci-dessus devra être précédée de la formule suivante : « *par délégation du MAIRE* ».

-Monsieur RIBOULET Gilbert, 1<sup>er</sup> adjoint est également nommé, délégué aux travaux et à la gestion des gîtes communaux. Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature des documents.

-Monsieur CAILLEUX Marc, 2<sup>ème</sup> adjoint est nommé délégué aux espaces verts, à la forêt et à l'environnement, ainsi qu'à la gestion du personnel technique.

Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature des documents.

-Madame GENIO Ghislaine, 3<sup>ème</sup> adjointe, est nommée déléguée à l'administration générale, entretien et embellissement du village, animations culturelles.

Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature des documents.

M. le Maire informe le Conseil Municipal ainsi constitué des indemnités légales dans les conditions posées par la loi.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Ponts**

NOEL 2018 sera un mardi. Les services de la Mairie seront fermés les 24 et 25 Décembre 2018.

#### **Répertoire Electoral Unique (REU)**

La commission de contrôle doit comporter 3 membres. Madame Genio étant nommée 3<sup>ème</sup> adjointe, elle ne peut faire partie de la commission. Le prochain élu dans l'ordre du tableau est Monsieur Genio. Il complète ainsi l'équipe existante composée de MM. Graveleine et Loubeyre.

**Fin de la séance à 18h25.**